

Fiche d'information

Buprénorphine (Orobupré®)

Médicament de substitution aux opioïdes

Aide au sevrage

RÉSEAUPIC psychiatrie•information•communication

Présentation

OROBUPRE®: **comprimé oral lyophilisé** à 2 mg et 8 mg,
Comprimé blanc à blanc cassé, rond, de 10,3 mm de diamètre, gravé « M2 » sur une face pour le dosage à 2 mg et comprimé blanc à blanc cassé, rond, de 16,2 mm de diamètre, gravé « M8 » sur une face pour le dosage à 8mg.

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

La buprenorphine est un médicament utilisé comme traitement de substitution aux opiacés. Elle est destinée aux personnes présentant un trouble lié à l'usage des substances opiacées (morphine, héroïne, codéine...).

Il s'agit de prendre un traitement médicamenteux de la même famille que la substance que vous utilisez mais qui ne présente pas les mêmes risques. De par sa concentration constante dans le sang, la buprénorphine réduit l'effet de manque, l'envie irrépressible de consommer et la sensation d'euphorie.

Ce médicament occupe une place importante dans votre démarche de soins : il permet la diminution progressive des symptômes liés à votre dépendance. Le but de cette prise en charge est de permettre l'abstinence aux substances et en conséquence, vous aidera à renforcer vos relations sociales et vos activités dans votre vie quotidienne.

Pour une efficacité optimale, ce traitement doit s'intégrer dans un processus global d'accompagnement avec une prise en charge médicale, sociale et psychologique.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris chaque jour, à heure régulière, en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance.

Ce médicament doit être pris par voie sublinguale, c'est à dire sous la langue, cette voie étant la seule efficace et bien tolérée pour l'administration de ce produit. Pour cela, placez le comprimé sous la langue, il fond au contact de la salive et est absorbé par la muqueuse buccale. Le comprimé doit être maintenu sous la langue jusqu'à dissolution complète. La salive ne doit pas être avalée pendant 2 minutes. Il ne faut pas consommer d'aliments ou boire dans les 5 minutes qui suivent l'administration.

Si vous avez oublié votre prise unique du matin, vous devez la prendre dans la journée pour éviter le mal-être du sevrage.
Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.

La grande majorité des effets indésirables ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

Cette fiche fait mention des effets indésirables les plus souvent rencontrés par les patients ; d'autres effets plus rares peuvent parfois apparaître ; parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée (marche...). Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation contactez votre médecin ou votre pharmacien.
Nausées, vomissements	Prenez de préférence votre médicament au milieu d'un repas. Ces symptômes diminuent avec le temps, s'ils persistent, demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien.
Somnolence, baisse de vigilance, fatigue	Evitez de conduire ou d'utiliser des machines qui pourraient s'avérer dangereuses.nParlez-en au médecin qui pourra éventuellement réévaluer les doses et leur fréquence d'administration.
Hypotension orthostatique, vertiges ou sensation de malaise en se levant	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement.nSi les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Transpiration excessive	Respectez une bonne hygiène corporelle.nParlez-en à votre médecin

Que surveiller pendant le traitement ?

Les dents
Faites-les surveiller régulièrement car ce médicament peut favoriser l'apparition de caries. Il est recommandé de se brosser les dents, si possible après chaque repas, et au moins une fois par jour, avant le coucher.

Dosages urinaires ou sanguins
Afin d'optimiser votre prise en charge, votre médecin peut souhaiter des examens complémentaires : il s'agit de dosages urinaires ou sanguins qui permettront d'évaluer et d'ajuster les modalités techniques de votre suivi.

Quelles précautions observer ?

Relais de la méthadone : la première dose de buprénorphine ne doit être prise que lorsque des signes objectifs de sevrage

apparaissent et généralement pas moins de 24 à 48 heures après la dernière prise de méthadone en raison de la longue demi-vie de la méthadone. La dose de méthadone au moment du relais doit être de 30mg/jour au maximum. La buprénorphine peut précipiter l'apparition de symptômes de sevrage chez les patients dépendants à la méthadone. Parlez-en avec votre médecin.

L'alcool : la prise d'alcool est déconseillée car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse. Parlez-en avec votre médecin.

Les drogues : la consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments : ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car ce médicament peut présenter des interactions avec d'autres médicaments courants, notamment pour traiter la douleur.

En cas d'intervention chirurgicale : certains médicaments, utilisés pendant ou après une opération, sont contre-indiqués avec la buprenorphine. Il faut parler de votre traitement au chirurgien, dentiste ou à l'anesthésiste qui adaptera les traitements.

La conduite de véhicules et l'utilisation de machines : soyez très prudent. Demandez l'avis d'un professionnel de santé.

Sportifs : attention : ce médicament contient de la Buprénorphine qui est inscrite sur la liste des substances dopantes.

Projet de grossesse : si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement ou d'adapter la posologie.

Overdose (ou surdose) aux opioïdes : un antidote à base de naloxone est commercialisé sous forme de kit prêt à l'emploi administré par voie nasale en spray (NYXOID) ou en injection intramusculaire (PRENOXAD). La naloxone antagonise les effets des substances opioïdes et évite un décès lié à une overdose. Aussi, il est recommandé d'avoir à proximité de vous un ou plusieurs kits de naloxone et d'en informer votre entourage. Renseignez-vous auprès d'un professionnel de santé, d'un centre spécialisé en addictologie ou d'une association d'usagers. Pour plus d'information consultez le site : www.naloxone.fr

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur.

Conditions de prescriptions et de délivrances particulières
Médicament sur Liste 1, assimilé stupéfiant.
Prescription sur ordonnance sécurisée, limitée à 28 jours, délivrance fractionnée de 7 jours.
Disponible en pharmacie de ville.
La prise en charge par l'assurance maladie de soins ou traitements susceptibles de faire l'objet de mésusage, d'un usage détourné ou abusif, est subordonnée à l'obligation faite au patient d'indiquer au prescripteur, à chaque prescription, le nom de la pharmacie qui sera chargée de la délivrance et à l'obligation faite au médecin de mentionner ce nom sur la prescription qui doit alors être exécutée par un pharmacien de cette pharmacie.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026 – **Dernière mise à jour de cette fiche : 16/11/2026**